

SOLIDAIRES

L'ÉGALITÉ
MADAME !



Les femmes gagnent toujours moins que les hommes. Cela se ressent également dans la vieillesse. Une femme sur dix qui prend sa retraite doit demander des prestations complémentaires. Mais les bourgeois s'en moquent. Au Parlement, ils réclament une augmentation de l'âge de la retraite des femmes afin de « restructurer » l'AVS au détriment des femmes.

AVS : sortir des logiques comptables, relancer la solidarité



Pierre-Yves Maillard,
conseiller national (VD)
et président de l'USS

La situation actuelle du système de retraite est alarmante. Chaque année, les rentes de la prévoyance professionnelle diminuent. Quant aux prestations de l'AVS, elles baissent en termes réels, en raison de l'augmentation des primes et des loyers notamment. Pour les femmes, la situation est encore pire : une sur dix doit, dès l'arrivée à la retraite, solliciter des prestations complémentaires. Bien loin de s'enrichir, cette aide est nécessaire pour avoir de quoi boucler les fins de mois.

Sur le dos des femmes

Derrière ces constats amers, il y a d'innombrables histoires individuelles. Des femmes et des hommes qui, ayant travaillé toute leur vie, ne peuvent plus espérer une retraite correcte et digne pour leurs vieux jours. Mais une autre menace pèse sur le débat... celle de la rupture d'une promesse sociale historique – celle du droit à une retraite pour tout le monde,

« Une réforme qui, de facto, réduit les prestations pour les femmes rencontrerait une opposition résolue dans les urnes. »

une retraite qui ne soit pas synonyme de pauvreté.

Malheureusement, avec le projet AVS 21, le Parlement poursuit actuellement sur la voie des réductions de prestations dans l'AVS. Dans son état actuel, il ne s'agit que d'un démantèlement, qui plus

est sur le dos des femmes – alors qu’elles reçoivent aujourd’hui les rentes les plus basses, souffrant douloureusement à la retraite des conséquences des inégalités perdurant dans la vie professionnelle et sociale. Avec AVS 21, la majorité de droite ignore cette réalité.

Aucune chance dans les urnes

Elle ignore la plus grande mobilisation sociale de l’histoire récente: la grève des femmes de juin 2019. Et elle ignore aussi les réalités politiques: une réforme qui, de facto, réduit les prestations pour les femmes rencontrerait une opposition résolue dans les urnes. C’est d’ailleurs ce qu’a

montré l’appel lancé en février par l’Union syndicale suisse (USS) sous le slogan «pas touche aux rentes des femmes», et qui a réuni en quelques jours plus de 300 000 signatures en ligne.

Arrêter cette spirale négative

La raison commanderait de sortir des logiques comptables et des scénarii catastrophistes pour l’AVS. Il faut maintenant repartir, tout simplement, des problèmes concrets et de la situation économique. Il convient dès lors d’éviter une spirale baissière des rentes des premier et deuxième piliers, et, au contraire, de s’engager sur le chemin inverse. D’une part, les

taux d’intérêts durablement bas imposent de renforcer le système par répartition, alors que la capitalisation ne produit plus les rendements escomptés. D’autre part, alors que le monde est secoué par une crise sans précédent, créer de la sécurité et de la prévisibilité financières pour les gens qui travaillent devrait figurer parmi les priorités absolues. Augmenter les rentes AVS constitue l’une des manières efficaces de renforcer le pouvoir d’achat et de redistribuer les richesses.

Renforcer la solidarité

Notre contre-projet tombe à point nommé: nous demandons le ren-

forcement du premier pilier, avec le versement aux retraités actuels et futurs d’une treizième rente. Et nous continuerons à nous engager pour que la question de nouvelles recettes pour l’AVS soit posée. Nous avons besoin de renforcer, et non d’affaiblir, cet instrument formidable de solidarité.

Un parti actif à tous les niveaux

LES POLITIQUES DU PS NE SONT EFFICACES QUE SI NOUS TRAVAILLONS TOUTES ET TOUS D’ENTENTE À TOUTS LES NIVEAUX – FÉDÉRAL, CANTONAL ET COMMUNAL. C’est pourquoi le PS Suisse veut renforcer l’échange et la coopération avec les Partis cantonaux et les sections. Ensemble, nous voulons formuler et mettre en œuvre des politiques progressistes, sociales et écologiques dans toutes les régions du pays.



Clément Borgeaud, porte-parole adjoint du PS Suisse et chef du Groupe Parti socialiste et Gauche citoyenne au Conseil général de Monthey (VS)

Récemment, le PS Suisse, en collaboration avec le réseau apartisan alémanique «Gemeingut Boden» (groupement suisse d’associations défendant les sols comme bien commun), a organisé un événement d’information pour nos politiciennes et politiciens locaux. La devise: préserver les terres, construire les communes! Car une commune sans réserves foncières a peu de marge de manœuvre. Promotion de la construction de logements sans but lucratif? Soutien aux entreprises locales en leur offrant des locaux abordables? Construction de crèches? Autant de bonnes idées qui ne seront jamais mises en œuvre sans terrains libres. D’autre part, une commune qui accorde des droits de construction pour des terrains peut soutenir efficacement la population et l’industrie et générer des revenus. Posséder des terres est toujours un bon investissement, et pas seulement en période de taux d’intérêt négatifs.

Le réseau «Gemeingut Boden» a donc lancé des initiatives foncières dans de nombreuses communes, par exemple à Bâle. Là-bas, l’initiative demande aux pouvoirs publics de ne plus vendre de terrains, mais de les donner à celles et ceux qui les utilisent en droit de superficie s’il n’y a pas de demande. L’initiative a finalement été acceptée en 2016. De nombreuses municipalités ont vendu leur «argenterie familiale» au cours des dernières années et décennies et se rendent compte aujourd’hui de leur erreur. Les préoccupations de «Gemeingut Boden» n’en sont dès lors que plus populaires. En effet, le désir d’une commune capable d’agir unit les gens au-delà des lignes partisans. Seules les personnes qui croient aujourd’hui encore que «moins d’État» signifie «plus de liberté» et que le marché régule tout à la perfection peuvent s’opposer à cet argument.

Le réseau de politique communale existe au sein du PS Suisse

depuis un an et demi. Le groupe, qui s’adresse aux camarades membres d’exécutifs de petites communes, a co-organisé l’événement sur la politique foncière. Au sein du réseau, il y a un échange régulier d’informations techniques et pratiques. Les bons exemples, trucs et astuces ont autant de place que le soutien solidaire entre collègues et camarades. Le prochain événement est prévu pour l’automne 2021 – en présentiel si possible, sinon en ligne.

L’importance de la politique communale pour le PS est grande: dans les communes, vous êtes proche des gens, vous connaissez les préoccupations et les besoins des commerçant-e-s, des familles, des personnes âgées. Cela inspire une politique «pour toutes et tous, sans privilèges» – et ce également au niveau cantonal ou à Berne. Il est donc d’autant plus important que notre parti donne à ses représentant-e-s au niveau communal la reconnaissance et le soutien nécessaires. Le réseau de politique communale joue un rôle important à cet égard. Toute personne intéressée est invitée à prendre contact avec nous!

Manifeste pour des soins forts

Des soins de qualité sont nécessaires pour toutes et tous. Il est grand temps que la société prenne soin des personnes qui travaillent dans ce secteur et valorise leur travail. C'est pourquoi nous, signataires de ce manifeste, demandons plus de temps, plus d'argent et plus de reconnaissance pour le domaine des soins.

Plus de temps : des soins de qualité demandent du temps. Du temps, de manière à pouvoir s'occuper avec compétence et humanité des patient-e-s. Cela n'est pas possible sans personnel supplémentaire. Pour y parvenir, il est essentiel de former davantage à des conditions attrayantes.

Plus d'argent : porter des soins, c'est porter une grande responsabilité. Cela doit se traduire par un salaire permettant de vivre décemment, même avec un travail à temps partiel. Cela améliore également la compatibilité entre vies familiale et professionnelle.

Plus de reconnaissance : nous demandons une meilleure reconnaissance des soins infirmiers. Ceux-ci ne représentent pas une « profession auxiliaire », mais une profession propre avec un personnel hautement qualifié.



Que faut-il faire pour que les soins infirmiers soient enfin et réellement reconnus ? Lors des États généraux du domaine des soins, plusieurs expert-e-s issu-e-s du domaine des soins ont pu échanger sur leur quotidien et leurs revendications avec le PS Suisse. Plus de temps et plus d'argent !

Reconnaître enfin l'important

LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DOMAINE DES SOINS, plus de 600 participant-e-s ont signé notre manifeste pour plus de temps et de moyens. Cédric Bussy, infirmier HES, maître d'enseignement et conseiller communal socialiste, revient sur la situation dans le domaine des soins et les revendications émises lors de cet événement.

Malgré toute la reconnaissance exprimée au cours de cette année aux infirmières et infirmiers de ce pays, leurs conditions de travail demeurent exécrables. Celles-ci, ainsi que le manque de reconnaissance de leur autonomie, continuent à menacer l'accessibilité à des soins infirmiers de qualité.

L'observatoire suisse de la santé (OBSAN) estime que nous ne formons que 42 % des professionnel-le-s nécessaires pour répondre aux besoins de 2030, tout en pointant du doigt le fait que ce chiffre tient compte d'une durée d'exercice très réduite: beaucoup de jeunes quittent en effet la profession très tôt dans leur carrière. C'est donc à une véritable hémorragie de jeunes talents que l'on assiste, talents qui nous manqueront à toutes et à tous !



Cédric Bussy, infirmier HES, maître d'enseignement, conseiller communal socialiste.

Face à ce constat, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) lançait, avec grand succès en 2017, une initiative populaire « pour des soins infirmiers forts ». Un contre-projet indirect est actuellement à bout touchant et le peuple aura vraisemblablement le dernier mot. Dans ce contexte, le PS tenait, le 22 mars dernier, des « États généraux du domaine des soins » et lançait un manifeste que vous pouvez signer à : sommetsurlesoins.ch.

Mais de quoi ont besoin les infirmiers/ères ?

Je me souviens de cette personne, hospitalisée et atteinte de sclérose en plaques. Il était peut-être 21h et nous effectuions avec ma collègue la tournée du soir. Il nous restait peut-être encore une quinzaine de patient-e-s à voir

lorsque je suis entré la chambre. Elle était là, fragile, et le corps paralysé par la maladie, mais surtout en grande détresse: une importante crise d'angoisse l'avait saisie. De quoi avais-je besoin pour la soutenir ? J'avais besoin de temps.

Mais le temps pour faire quoi ? Pour faire ce pour quoi je suis formé et compétent: aider les personnes et les familles à faire face et répondre à leurs défis de santé. Faire face, cela peut vouloir dire: adopter des comportements favorables à la santé, parfois faire son deuil, développer de nouvelles compétences ou, comme ici, gérer et surmonter une émotion intense.

La personne atteinte de diabète saura comment gérer sa maladie lors d'un souper entre amis



ce des soins infirmiers

parce qu'elle l'aura appris avec un-e infirmier/ère. Une personne rentrant à la maison après une chimiothérapie pourra réagir aux effets secondaires et interpréter les symptômes qu'elle expérimente parce qu'un-e infirmier/ère en aura discuté avec elle.

Le temps et l'expertise permettent aussi de détecter les moindres complications de manière précoce, de les analyser et de transmettre les informations adéquates à temps, c'est-à-dire avant que des catastrophes ne surviennent. De nombreuses études ont ainsi déterminé que la mortalité et la morbidité sont directement associées au nombre de patient-e-s par infirmier/ère et à leur niveau de formation.

Les responsabilités spécifiques des infirmiers/ères, décrites ci-dessus, doivent enfin être reconnues comme des soins délivrés de manière autonome, directement à charge de la LAMal. C'est le

minimum de reconnaissance qui ne peut maintenant plus attendre.

De plus, il est nécessaire de financer les soins infirmiers de manière spécifique et suffisante dans notre système de santé et de garantir des conditions de travail équitables. Finalement, mieux s'occuper de nos jeunes est essentiel: conciliation des vies familiale et professionnelle, mais aussi une formation continue adéquate. Le parcours professionnel doit pouvoir s'adapter au parcours de vie, à chacune de ses étapes, avec des contraintes évolutives et de nouveaux rôles et responsabilités.

Les infirmiers/ères produisent de la santé, et lorsque le temps vient à manquer c'est la population qui le paie, et au moment où elle est le plus vulnérable. Il est ainsi urgent de garantir des soins infirmiers forts!

Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les élu-e-s socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse

IMPRESSUM SOLIDAIRES – Le magazine des donatrices et donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons: compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication: PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, solidaires@pssuisse.ch. Rédaction: Pia Wildberger, Gaël Bourgeois, Clément Borgeaud. Conception: Atelier Bläuer, Berne. Tirage: 31 000 en allemand, 9000 en français: total 40 000. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.



Mettre un terme aux décès en Méditerranée

AVEC LA POSSIBILITÉ DE DÉPOSER DES DEMANDES D'ASILE AUPRÈS DES AMBASSADES, BEAUCOUP DE SOUFFRANCES

POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉES: les personnes qui répondent à nos critères d'obtention du droit d'asile pourraient déposer leur demande dans leur pays d'origine et ne plus avoir à risquer leur vie en fuyant. Des motions demandant cela ont été déposées au Parlement.

Depuis que la Covid-19 focalise toute l'attention mondiale, les abus dans les camps de réfugié-e-s aux frontières de l'Europe sont fortement relégués au second plan – bien que la situation des personnes migrantes se soit massivement aggravée au cours de l'année dernière. Les conditions de vie précaires dans les tentes, le manque d'accès à l'eau courante et à des soins adéquats rendent impossibles les mesures de protection les plus simples. C'est pourquoi plus de trente communes suisses demandent à la conseillère fédérale responsable de la question, Karin Keller-Sutter, d'évacuer enfin ces personnes et de leur donner accès à une procédure d'asile fondée sur l'État de droit, comme le prévoit la Convention de Genève sur les réfugié-e-s.

Bien avant de frapper aux portes de l'Europe et de venir «s'échouer» dans les camps de Grèce, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine ou d'autres pays, les ré-

fugié-e-s sont soumis à des souffrances inimaginables pour nous. Les personnes pouvant légitimement prétendre à l'asile sont contraintes de se frayer un chemin vers l'Europe et la Suisse de manière illégale, avec l'aide d'organisations criminelles de passeurs et dans des circonstances mettant leur vie gravement en danger – tout cela pour simplement déposer une demande d'asile. Depuis 2014, plus de 21 000 personnes sont mortes dans leur fuite, rien qu'en Méditerranée. Cela représente dix personnes par jour! Il faut enfin mettre fin à ce drame, qui est en partie causé par nos lois.

La crise s'intensifie

Nous demandons donc, avec le dépôt de deux motions, que la Suisse réintroduise la possibilité de demandes d'asile depuis ses ambassades. Celle-ci a été abolie en 2012 avec la révision de la loi sur l'asile. Le Conseil fédéral voulait alors éviter que la Suisse soit

le seul pays européen à offrir cette possibilité. Ceci est particulièrement paradoxal, car les mêmes cercles politiques qui ont soutenu cette abolition insistent par ailleurs sur l'essentielle indépendance vis-à-vis de l'UE. Depuis lors, la situation s'est détériorée, la crise humanitaire s'est aggravée et les chemins empruntés par les réfugié-e-s vers la Suisse sont devenus encore plus ardues. Nous en connaissons aujourd'hui les conséquences dramatiques.

Le plus important avec la possibilité de déposer une demande d'asile depuis une ambassade est que les personnes concernées n'auraient plus à parcourir plusieurs milliers de kilomètres depuis la Syrie, le Liban ou la Libye jusqu'en Europe, au péril de leur vie, pour demander l'asile en Suisse. Si elles ont droit à l'asile en vertu de la Convention de Genève sur les réfugié-e-s et de la législation suisse, elles peuvent présenter cette demande directement à l'ambassade suisse locale. La lo-

gique est simple: les personnes qui reçoivent une décision positive sont aidées à entrer dans le pays, toutes les autres ne le sont pas.

La Suisse détermine les critères d'asile

Le Conseil fédéral et les partis conservateurs s'opposent au dépôt de demandes d'asile en ambassade. Ils ne reconnaissent pas que c'est une manière plus ordonnée d'organiser une procédure d'asile et ils oublient que la définition de la procédure ne change pas les critères d'admission. Au vu de la tragédie en Méditerranée et de la situation actuelle dans les camps de réfugié-e-s, la possibilité de demande d'asile en ambassade n'est pas seulement justifiée, mais constitue notre responsabilité historique.

Samira Marti,
conseillère nationale (BL)
Daniel Jositsch,
conseiller aux États (ZH)



UNHCR/Andrew McConnell

QUELLE EST LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS ?

- Lors de la session parlementaire de mars, Daniel Jositsch et Samira Marti ont déposé deux motions identiques au Conseil des États et au Conseil national.
- Le Conseil fédéral a maintenant jusqu'à la prochaine session pour répondre aux propositions. Cela comprend la proposition d'adoption ou de rejet de celles-ci et la justification correspondante.
- Il est tout à fait possible que le Conseil des États discute et se prononce sur la proposition dès la session d'été en juin.



Porteur de sens. Différent. Le fonds de placement BAS.

Plus d'impact, ensemble.
Investissez dans notre premier fonds de placement, qui se base sur l'approche durable la plus rigoureuse de toute la Suisse.
BAS : le label pour un monde où il fait bon vivre.

Pour en savoir plus : www.bas.ch/fondsdeplacement